

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE  
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>e</sup> B. DE JONGHE ET VICTOR TOURNEUR

1920

SOIXANTE-DOUZIÈME ANNÉE



BRUXELLES

PALAIS DES ACADÉMIES

Des presses de

L'IMPRIMERIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

1920

# SCEAUX

## DES FAMILLES ANVERSOISES

### aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

---

#### III

#### van Wyneghem.

La famille van Wyneghem, une des plus anciennes et des plus importantes du patriciat anversois, comme tant d'autres, adopta au début un blason inspiré par celui des burgraves d'Anvers, chargé de trois chevrons (1). Dans la suite des siècles, ce blason subit de nombreuses transformations. Celles-ci, au point de vue héraldique, au point de vue artistique même, sont des plus intéressantes. Nous les étudierons ici brièvement.

La famille van Winighem ou van Wyneghem, comme son nom semblerait l'indiquer, est-elle originaire du village de Wyneghem, dans la banlieue anversoise ? C'est fort probable. Le testament rédigé en 1291 par Egide ou Gilles van Wyneghem, doyen de l'église Notre-Dame à Anvers, nous permet de constater qu'il possédait de nombreux biens dans ce village (2). Tel était aussi le cas pour Yde van Wyneghem, femme de l'ancien amman Gisbert van der List, qui, en 1305, concourut si puissamment à la fondation de l'hospice Saint-Julien (3). Walther de Wineghem, inscrit en 1312 sur la liste des feudataires du duc Jean III, était également propriétaire de fiefs à Wyneghem (4).

Quoi qu'il en soit, les van Wyneghem furent très tôt établis

---

(1) Voyez à ce sujet notre *Etude sur la famille vanden Werve*, p. 4.

(2) MERTENS et TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, I.

(3) Ed. GUDENS, *L'hospice St Julien*.

(4) GALESLOOT, *Le Livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*.

à Anvers et y jouèrent un rôle considérable. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, on les y trouve remplissant les fonctions les plus importantes, et ils conservèrent cette situation jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle quand leur famille s'éteignit. L'étude de leurs sceaux nous permettra de fournir quelques indications précises à ce sujet.

\*  
#

Le plus ancien sceau, ou du moins celui que l'on peut considérer comme le sceau primitif de la famille van Wyneghem, porte trois chevrons. On le trouve appendu à des actes depuis l'année 1270. C'est l'échevin d'Anvers, Nicolas van Wyneghem, qui l'emploie. L'empreinte que nous reproduisons (pl. V, fig. 1) porte un écu de petit format : de... à trois chevrons de... Légende :

S' RICHOLTI DE W..GHEM •

De Raadt, qui décrit ce même sceau, a lu sur une empreinte WINEGHEM et sur une autre, WIUGHEM (1).

Quant au personnage qui utilise ce sceau, il est difficile de l'identifier avec précision. Au XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il y eut plusieurs membres de la famille van Wyneghem qui portèrent les prénoms de Jean ou de Nicolas. A défaut de généalogie bien établie, il serait peu sûr de rattacher entre eux d'une manière définitive des personnages qui ne se distinguent pour ainsi dire que par les détails de leurs sceaux ou l'indication des années pendant lesquelles ils furent revêtus de fonctions publiques.

Ainsi on rencontre un Nicolas de Wyneghem amman d'Anvers en 1263, 1280, jusque 1293, écoutète en 1290, échevin à maintes reprises, depuis 1276 jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle, bourgmestre aussi à cette dernière époque. Il est évident qu'il s'agit ici de plusieurs membres de la même famille. Un autre Nicolas de Wyneghem était doyen de l'église Notre-Dame. Par son testament daté de l'année 1231, il constitua des donations en faveur des lépreux.

Nicolas van Wyneghem fut un des principaux anversoïis qui, en 1357, fut banni de la ville par Louis de Male. Ce fut également un des quatre arbitres auxquels fut soumis le règlement

(1) *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des Pays avoisinants.*

d'un différend survenu avec la Zélande au sujet des péages dans le Hont (1).

Enfin on connaît le tragique événement qui, en 1387, ensanglanta l'église Sainte-Walburge dans le bourg d'Anvers. Jean Bode, chevalier, y fut assassiné par Nicolas van Wyneghem aidé de Jean van Wyneghem et de Jean Winken. En 1389 intervint un *zoene* ou réconciliation judiciaire. Nicolas van Wyneghem fut condamné à faire construire à ses frais une partie des murs du Bourg et à se rendre en pèlerinage à l'étranger (2).

Le second sceau du type aux trois chevrons fut également employé par un Nicolas van Wyneghem, évidemment un autre personnage que celui dont nous venons de nous occuper. Le lambel qui charge l'écu le prouve.

Ce sceau de grand module a une apparence quelque peu fruste, mais fort caractéristique (pl. V, fig. 2). On y retrouve un simple écu : de... aux trois chevrons de... brisé d'un lambel à trois pendants de... Légende :

\* S' : NIHOLTI · DE · WIN...G...M

Ce sceau est appendu à un document de l'année 1270.

Du même type, il existe deux variétés d'un module plus réduit, tous deux employés à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par Nicolas de Wyneghem. Sur le premier, le blason est inscrit dans un quadrilobe ogival. Sur le second, cet ornement a été supprimé. On y trouve simplement (pl. V, fig. 3) l'écu de... aux trois chevrons de... brisé d'un lambel à trois pendants de... Légende inscrite dans un double cercle composé de grènetis :

+ S' NIHOLTI DA WIRINGHAM

\*\*\*

Nous nous trouvons maintenant en présence d'une nouvelle série de sceaux qui furent adoptés dès les dernières années du

(1) MERTENS et TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*. TORFS, *Oud Schependom van Antwerpen*. IDEM, *Chronologische lyst der Ammans van Antwerpen*. IDEM, *Schouteten van Antwerpen*. etc.

(2) PAPEBROCHUIS, *Annales antwerpienses*. WILLEMS, *Historisch onderzoek naer den oorsprong van de stad Antwerpen*. P. GÉNARD, *Notice sur le monument de la famille Bude*.

XIV<sup>e</sup> siècle par les membres de la famille van Wyneghem. Ils abandonnent leur primitif écu aux trois chevrons. Les familles qui meublaient leur blason de cette manière étaient nombreuses. Peut-être les van Wyneghem voulurent-ils éviter la confusion ou mieux se distinguer. Ils conservèrent un chevron, mais ils l'accompagnent de pièces diverses. Ils semblent hésiter et procéder à des essais multiples avant d'adopter une forme unique et définitive.

Une fois de plus, ces modifications répétées, ces transformations successives, attestent la liberté parfaite laissée à chacun, à cette époque, de se choisir un blason et de l'appropriier à sa guise (1).

Voici d'abord, appendu à un acte de 1292, le sceau de Jean van Wyneghem (pl. V, fig. 4). Le blason, sans aucune décoration, de forme assez allongée et arrondie à l'extrémité inférieure, porte: de... au chevron de... accompagné de trois étoiles à six rais de... Légende: + S'IOHIS DE WIRRE .... III.

Pour Jean van Wyneghem, nous nous trouvons en présence de la même difficulté que pour Nicolas van Wyneghem. La fréquence du prénom de Jean dans cette famille ne permet pas d'identifier avec certitude, du moins entièrement, tous les personnages qui le portent.

Jean van Wyneghem fut échevin d'Anvers en 1292 et ce nom se répète dans les listes scabinales jusqu'en 1386. En 1380, un échevin porte le nom de van Wyneghem alias Bangheline; il figure plus tard, en 1383 et 1391, dans le magistrat d'Anvers sous le nom de Jean Banghelyn. Un Jean van Wyneghem fut écoutète en 1311. En 1357, ce nom se retrouve parmi les bannis de Louis de Male, puis en 1358 comme délégué de la ville à Bruges. A la même époque, un Jean van Wyneghem exerçait à Anvers la profession de courtier. Parmi les feudataires de Jean III, duc de Brabant, nous rencontrons Jean de Winghem, père de Henri et de Franco de Winighem, chevalier, tenant à fief des biens à Boelaer-sous-Deurne, des bois à Crevail et près d'Assche, un marais à Glabeke. En 1292, le duc autorise Jean van Wyneghem à construire sur les murs du Bourg. Nous l'avons vu prendre part au meurtre de Jean Bode et intervenir

(1) Voyez à ce sujet: Fernand DONNET, *Les sceaux anversoïis particuliers aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.*

dans le règlement judiciaire de ce crime. En 1330, Jean van Wyneghem et sa femme Marguerite font des dons aux chartreux du Kiel (1).



Egide ou Gilles van Wyneghem adopte avec quelques modifications le même type de sceau. Nous le trouvons employé en 1314 (pl. V, fig. 5).

Le blason de petit format est encadré dans un trilobe ; il porte de.... à un chevron de.... accompagné de trois étoiles à cinq rais de.... deux en chef et une en pointe. Légende entre un double filet fortement accentué : · S'EGIDI · DE · WIREGHEM.

Gilles van Wyneghem était amman d'Anvers en 1303, 1315, 1318 (2). Un autre Gilles van Wyneghem était antérieurement doyen du chapitre de l'église Notre-Dame. Par son testament de 1291, il fit de nombreux legs à des œuvres pieuses, notamment aux religieuses victorines (3).

Au type des étoiles, il existe une troisième variété de sceau ; De Raadt le décrit (4) ; il fut adopté par un échevin d'Anvers, Nicolas van Wyneghem et porte : de... semé d'étoiles à cinq rais de... au chevron brochant de... Des empreintes de ce sceau sont attachées à des actes de 1325 et 1331. Dans ce dernier, qui a rapport à un partage de biens à Bruxelles, il est également fait mention de dame Adélaïde, femme de Jean de Wyneghem, chevalier, et sœur de Regnier, Franco et Gauthier Eggeloy.

En 1301, un des Nicolas van Wyneghem se compose un nouveau sceau ; de petit format, à la base arrondie, il porte : de... semé de billettes de... au chevron brochant de... Légende entre un double cercle de grènetis : ..NI .. TI : DE : WIREM... (pl. V, fig. 6).

D'après de Raadt (5), Arnould van Wyneghem, chevalier, qu'un acte de caution pour la ville de Léau en date de 1287, nomme « mon segnour Ernoult de Winenghem », employa un sceau identique.

(1) Mêmes sources que pour Nicolas van Wyneghem.

(2) TORFS, *Chronologische Lyst der Ammans van Antwerpen*.

(3) MERTENS en TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, I.

(4) et (5) *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des Pays avoisinants*.

L'emploi des billettes est quelque peu simplifié par un Nicolas van Wyneghem, probablement le même que celui dont nous venons de parler et qui, en 1308, scella en portant (pl. V, fig. 7) : de... au chevron de... accompagné de trois billettes de... deux en chef et une en pointe. Légende comprise entre deux cercles de grènetis encadrés de filets :

++S'RIDOLAI·DE·WINEGHEM

A remarquer que le champ de l'écu est quadrillé diagonalement.

A la même époque, en 1308, un Jean van Wyneghem se distingue de ses parents par une nouvelle variété de sceau (pl. VI, fig. 8). L'un, de très petit format, est inscrit dans un trilobe ogival. Il porte : de... au chevron de... accompagné de trois macles de..., deux en chef et une en pointe. La légende, encadrée de grènetis, est conçue comme suit :

★ S'·IOHIS·DE·WI... DE.

C'est encore un Jean van Wyneghem qui, en 1350, se particularise par un sceau différent (pl. V, fig. 9). L'écu, de tout petit format, encadré d'un trilobe ogival, porte : de... au chevron de... accompagné de trois flanchis de... deux en chef et un en pointe. Légende : † S' IOHANNIS DE WINEGHEM.

Enfin, dans cette série, nous devons signaler une dernière variété. C'est encore une fois dans l'ouvrage de de Raadt que nous en trouvons la description. Il est employé en 1339 par un Jean van Wyneghem, chevalier, et porte : de... à un chevron de... accompagné de trois merlettes de... posées deux en chef et une en pointe. Mais ce sceau présente un autre intérêt. C'est le premier sur lequel nous constatons l'emploi pour l'écu d'ornements extérieurs. Celui-ci est en effet surmonté d'un casque portant pour cimier une tête et col de dragon issant d'une cuve. Le propriétaire de ce sceau, « Johannes de Wyneghem, miles », s'engage, moyennant 36 livres de gros à servir le duc de Brabant, *cum undecim viris, una nobiscum, probis et honestis, bene et honeste cum galeis armatis et equitatis sicut decet*. Le héraut Gelre, dans son armorial, parmi les combattants brabançons, cite également un « Wienegem » auquel il donne pour armoiries : d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable. Le casque d'or. Cimier : une tête et col de

dragon d'argent, lampassé de gueules, à la crête d'or, garnie de poils de sable, issant d'une cuve de gueules (1).



Nous venons d'exposer les hésitations qui se manifestent dans la composition du blason de la famille van Wyneghem. Nous avons démontré que si ses membres étaient unanimes à ne plus charger leur écu que d'un seul chevron, ils n'étaient toutefois pas encore d'accord au sujet des meubles dont ils entouraient cette pièce principale, adoptant tour à tour les étoiles à cinq ou à six rais, les billetes, les macles, les flanchis, les merlettes, dont ils varient le nombre. Nous avons réservé une dernière variété parce que celle-ci va bientôt devenir générale et contribuer à la constitution définitive du blason de cette famille. C'est à partir de la fin du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle qu'elle introduit l'aigle ou l'aiglette dans son blason.

Le premier sceau de ce type que nous ayons rencontré est appendu à un acte de 1334 (pl. V, fi. 10). Dans un trilobe ogival est inscrit un écu de... au chevron de... accompagné de trois aiglettes de... posées deux en chef et une en pointe. La légende, gravée en petites capitales, s'exprime comme suit :

. CLAVS : VAN : WINEGHEM : RIDD...

A remarquer que c'est la première fois que nous avons ici à relever un texte en flamand, remplaçant les anciennes inscriptions latines.

Ce chevalier Nicolas van Wyneghem eut un parent du même nom qui, au siècle suivant, en 1404 et en 1422, employait un sceau remarquable autant par sa composition artistique que par sa facture délicate (pl. V, fig. 11). Le blason avec son ornementation extérieure et la légende sont sans aucune division ou séparation groupés sur la surface du sceau. L'écu de... a un chevron de... accompagné de trois aiglettes de... est sommé d'un heaume à l'antique. Cimier: une aigle issante. Soutiens: deux sauvages. Légende: **S'** : **claes** : **v...** **winegbee**.

On remarquera les poses si caractéristiques et différentes des soutiens, l'élégance des aiglettes et des lettres de l'inscription, ainsi que le fini de la gravure.

(1) DE RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas et Pays avoisinants*.



Le type de sceau dont se servit en 1376 Arnold van Wyneghem est entièrement différent (pl. V, fig. 12). Les motifs héraldiques sont compris dans un encadrement polylobé de forme oblongue. L'écu, fort petit, se perd presque dans le bord du sceau. Il porte de... à un chevron de... accompagné de trois aiglettes de... Le blason est sommé d'un casque à fort relief et de grand format. Cimier: une aigle issante. Légende :

**: s' : arnoldi dīc de winegheem.**

Plusieurs personnages portant le prénom d'Arnould se rencontrent dans la généalogie de la famille van Wyneghem. Dès 1230, l'un d'eux était échevin d'Anvers; un chevalier de ce nom scelle une charte en 1290; parmi les bannis de Louis de Male on relève ce même nom; en 1360, 1366, 1371, 1376, encore une fois un Arnold van Wyneghem remplit des fonctions scabinales; parmi les feudataires du duc Jean III, figure également un Arnould, fils de Nicolas van Wyneghem (1).

Une nouvelle variété de sceau, au type du chevron et des trois aiglettes, est utilisé en 1386 par un Jean van Wyneghem (pl. V, fig. 13). Cette fois le casque et le cimier à une aigle naissante sont réciproquement bien proportionnés. L'encadrement polylobé est dans le champ agrémenté d'espèces de petits fleurons. L'inscription porte en caractères ogivaux :

**Ꝛ' jobis · dicti · de... neghe.**

D'après de Raadt, un Jean van Wyneghem, jurant en 1358 fidélité au comte de Flandre, scellait du sceau portant le même blason. Il n'indique pas d'ornementation extérieure (2).

\* \* \*

Désormais les armoiries de la famille van Wyneghem étaient définitivement arrêtées; elles ne varieront plus guère dans leurs parties essentielles. Toutefois les différents membres de cette famille, pour se distinguer, employeront des brisures qui témoignent d'une parfaite connaissance des règles et usages héraldiques. Nous en donnerons quelques exemples.

Dès 1361 et 1363, un Nicolas van Wyneghem emploie un sceau de dessin ogival comportant un écu sans aucune orne-

(1) Mêmes sources que pour les Nicolas et Jean Van Wyneghem.

(2) DE RAADT, *Op. cit.*

mentation accessoire, inscrit dans un cadre polylobé (pl. V, fig. 14). C'est le type du chevron et des trois aiglettes. Toutefois, comme brisure, le chevron est chargé d'une étoile à cinq rais. L'inscription en caractères minuscules porte :

• SIGILLVM NI • / • NI COLAI DICTI • / • DE WINEGHE

Plus tard, un autre Nicolas van Wyneghem, dans le joli sceau que nous avons décrit plus haut, introduit la même brisure, une étoile à cinq rais. L'exemplaire que nous reproduisons ici est appendu à un acte de l'année 1410 (pl. V, fig. 15). Nous possédons de ce sceau une empreinte ancienne en cire sur laquelle on peut remarquer que le chevron est diagonalement quadrillé et que les aiglettes ne sont pas affrontées. La légende en est :

s' : claes : va. / winegbee.

L'échevin Nicolas van Wyneghem qui scella des actes en 1396, 1397, 1400 et même 1458, s'il s'agit pour ce dernier du même personnage, employa un sceau formé d'un écu incliné au type du chevron et des trois aiglettes, mais chargea le chevron d'un flanchis. L'écu est sommé d'un casque avec pour cimier une aigle issante. Légende : s' nicolai de / winegbee (pl. V, fig. 16).

Enfin le sceau de Nicolas van Wyneghem, que nous avons deux fois déjà rencontré, une fois dans sa forme simple et une seconde fois brisé d'une étoile, se retrouve en 1414, mais cette fois avec le chevron chargé d'un croissant (pl. V, fig. 17).

Si nous signalons maintenant encore un dernier sceau que de Raadt décrit, et qui, utilisé en 1358 par Jean van Wyneghem, chevalier, portait un écu parti : au premier un sautoir, au deuxième trois lions et en cœur, un écusson fruste, nous aurons décrit les principales variétés de sceaux qui furent pendant deux siècles, depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup>, employés par la famille van Wyneghem.

Lors de son extinction, à cette dernière époque, les armoiries de cette famille étaient définitivement arrêtées : elles étaient d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois aigles de sable, bequées et membrées de gueules, posées deux en chef et une en pointe, les deux du chef affrontées.

Nous arrêterons ici cette étude consacrée aux sceaux de la famille van Wyneghem. Quelques variétés ne nous sont peut-être pas connues. Celles que nous avons décrites suffisent cepen-

dant à prouver, ce que, dans nos précédentes notices relatives aux sceaux des familles anversoires, nous avons déjà cherché à établir : c'est-à-dire la liberté entière pour ces familles de se choisir les armoiries qui leur plaisaient et la faculté de modifier celles-ci au gré des circonstances. Ces variations au point de vue héraldique sont utiles à fixer ; elles permettent d'étudier la naissance et la transformation jusqu'à l'adoption de leur forme définitive des armoiries patriciennes. Au point de vue sigillaire, elle fournissent également des données artistiques qui ne manquent pas d'intérêt.

Fernand DONNET.

---



SCEAUX DE LA FAMILLE ANVERSOISE VAN WYNEGHEM.